

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00

Date de la convocation : 18 novembre 2022

Président de séance : M. André BRIVADIS
Maire,

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 0

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

2022 – 83 Changement des lampadaires éclairage public en 1 an au lieu de 3 ans

Afin de diminuer les dépenses d'électricité relatives à l'éclairage public, dont le budget est en augmentation cette année, Monsieur le Maire propose de réaliser les travaux de changement des lampadaires, initialement prévus en 3 ans, en une seule fois en 2023. L'installation d'ampoules LED devrait permettre de diminuer le budget de l'éclairage public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté (0 voix « contre », 3 voix « abstention » et 10 voix « pour »), décide de réaliser le changement des lampadaires de l'éclairage public en un an au lieu de 3 ans.

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

